



# Feuille Municipale

## Conseil du 14 décembre 2019



N° 30

Excusés : Kocay Avdatek, Stéphanne Garreau, Sophie Genin (procuration respectivement à Thierry Vuittenez, René Chambelland, Isabelle Lefèvre), Youssef El Machichi.

Pas de remarques sur le dernier compte-rendu qui est validé.

Le Maire propose d'ajouter le point 6 à l'ordre du jour. **Proposition validée à l'unanimité.**

### 1- Tarifs Eau et Assainissement

**Rappel** (Charte de transfert des compétences Eau et Assainissement)

D'ici 2026, toutes les communes de la CCA 800 doivent arriver à :

- Part fixe à 22,00 € pour l'**assainissement** (pas de part fixe actuellement)
- Tarif d'**assainissement** : 2,75 €/m<sup>3</sup> (actuellement 1,31 €)
  
- Part fixe à 21,00 € pour l'**eau** (actuellement : 15,00 € de location de compteurs)
- Tarif d'**eau potable** : 1,46 €/m<sup>3</sup> (actuellement 1,58 €)

**Proposition pour 2020 :**

**Assainissement : 11 € de part fixe et 1,31 €/m<sup>3</sup>**

**Eau : 21 € de part fixe et 1,54 €/m<sup>3</sup>**

**Pour : 19 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 1 voix**

### 2- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour pouvoir dès janvier 2020, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les différents budgets de la commune (maximum : ¼ des crédits ouverts en 2019).

**Accord à l'unanimité**

### 3- Personnel : Aménagement d'horaires

En raison du changement d'organisation de l'accueil périscolaire (accueil le mercredi), il convient de redéfinir le nombre d'heures à effectuer par Madame Rachel DALOZ.

La proposition est de fixer à :

- 38,25 h d'animation et 6 h de ménage par semaine scolaire
- 25 h de « grand ménage » durant l'été.

Total sur l'année : 1 462 h.

**Accord à l'unanimité pour transmettre cette proposition au centre de gestion, qui la présentera pour avis à la prochaine commission administrative paritaire.**

### 4- Recensement de la population en 2020 : du 15 janvier au 15 février

Il s'agit d'une obligation d'état qui a lieu tous les 5 ans.

Le conseil décide de recruter 4 agents recenseurs, rémunérés sur la base de 1,18 € par logement et 1,80 € par habitant. Il s'agit de Mesdames Lise BOUCHEZ-BRIOT, Christelle PIZZOLI, Christine SIRON et Yvonne WILLEMANN

Pour mémoire, M. Michel Magnenet et Mme Cindy Oren ont été nommés respectivement coordinateur communal et coordinatrice suppléante.

**Accord à l'unanimité**

## 5- Décisions modificatives budgétaires

### Décision n°4 – Budget Communal 334

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :  
Dépenses c/6811 "Dotations aux amortissements" : 8 546,51 €  
**Total D 042 "Opérations d'ordre entre sections" : 8 546,51 €**
- Augmentation des recettes d'investissement :  
**Total R 040 "Opérations d'ordre entre sections" : 8 546,51 €**

### Décision n°2 – Budget Eau 936

- Augmentation des dépenses de fonctionnement :  
Dépenses c/6811 "Dotations aux amortissements" : 827,00 €  
**Total D 042 "Opérations d'ordre entre sections" : 827,00 €**
- Augmentation des recettes d'investissement :  
**Total R 040 "Opérations d'ordre entre sections" : 827,00 €**

### Transfert entre le budget général et les budgets annexes et services :

- Il convient d'effectuer les transferts entre le budget général et les budgets annexes et services (eau, assainissement, caveaux) pour les équilibrer comme prévu lors du vote du budget.
- Il convient aussi d'affecter la recette de l'excédent du budget bois au budget général.

Les sommes seront affinées avec le P503 de décembre et affectées avant la clôture de gestion.

### Accord à l'unanimité

## 6- Eclairage public de Labergement du Navois

Il y a actuellement 38 luminaires dont certains fonctionnent encore au mercure, des zones mal éclairées...

Le SYDED a réalisé à notre demande un plan de rénovation portant sur :

- La rénovation des luminaires vétustes
- La pose d'ampoules plus performantes sur les luminaires récents
- La création de points lumineux complémentaires sur des poteaux en béton existants.

Le montant des travaux s'élèverait à 19 676 € HT, avec une subvention d'environ 30 %.

Les travaux pourraient être effectués en 2020, sur la subvention de 2021 (celle de 2020 finance encore la rénovation de l'éclairage dans Levier).

**Accord à l'unanimité pour un avis favorable** envoyé au SYDED avant fin décembre.

## Questions diverses

- **Les cadeaux de Noël** aux aînés ont été distribués à 180 personnes.
- **Le spectacle de Noël** pour les enfants a rassemblé plus de 160 enfants et parents le 3 décembre dernier.
- **L'inauguration des places** réaménagées s'est bien déroulée à la satisfaction de tous ; il reste de menus travaux, de signalisation notamment.
- **Entrée Libre** propose de poursuivre la discussion sur le thème de **la réduction des déchets**, lundi 13 janvier à 18h30. **Le marché de Levier** sera aussi à l'ordre du jour.
- Le **bulletin annuel** va bientôt arriver dans vos boîtes aux lettres.

**Vous êtes toutes et tous cordialement  
invités aux vœux de la Municipalité**

**Samedi 18 janvier 2020  
à 18h30 à la Salle des Fêtes.**

**Tirage au sort de la quinzaine commerciale  
et de la vitrine de Noël**

Vendredi 27 décembre  
à 20h00 à la Mairie

Remise des prix le vendredi 10 janvier  
à la salle socio-culturelle

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

La collecte des poubelles vertes aura lieu  
**le samedi 28 décembre** au lieu  
du mercredi 25 décembre.

La **bibliothèque** sera fermée  
du 21/12/2019 au 06/01/2020

Le **secrétariat de mairie** sera fermé :

- le jeudi 26 décembre 2019
- le jeudi 02 janvier 2020

Merci de votre compréhension.

### **BILAN RÉCUP'PAPIER**

Collectes d'avril et octobre 2019 :  
25,135 tonnes collectées pour un total de 2 066 € :  
- 1 066 € pour la Ligue Contre le Cancer  
- 400 € pour la Fondation Lasalle au Cameroun

Merci à tous les bénévoles qui s'occupent du  
Récup'papier et rendez-vous mi-avril pour la  
prochaine collecte !

A la Salle des Fêtes :

- Samedi 18 janvier à 18h30 : Vœux de la Municipalité
- Samedi 25 janvier : Sainte-Barbe des Pompiers
- Samedi 1<sup>er</sup> février : Souper dansant de l'ASL
- Samedi 08 février : Théâtre organisé par le Handball
- Vendredi 14 février : Carnaval des 2 écoles primaires
- Samedi 15 février : Souper dansant du Cheval Comtois

A la Salle Socio-culturelle :

- Dimanche 12 janvier : loto organisé par l'association « Vivre à l'Hexagone »
- Samedi 08 février : stage Clip Dance
- Mercredi 12 février : Don du Sang (16h-19h)

# NOUVELLE RENCONTRE



**oubs**  
le Département



**Lundi 13 janvier 2020**

Entre 18h30 et 20h30

A la bibliothèque

- ❖ Echanges de trucs et astuces pour tendre vers le zéro déchet,
- ❖ Comment développer et dynamiser le Marché (moment important dans la vie de notre commune).

Venez en parler, donner votre avis, exposer vos difficultés, dynamiser le village, partager vos idées, etc...

Verre de l'amitié...



Organisé par le Centre Médico-social de PONTARLIER  
et la Commune de LEVIER.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par e-mail [enfance.jeunesse.levier@orange.fr](mailto:enfance.jeunesse.levier@orange.fr) ou par téléphone au 06.07.97.79.46.

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](http://SERVICE-PUBLIC.FR)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663\*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](http://SERVICE-PUBLIC.FR))

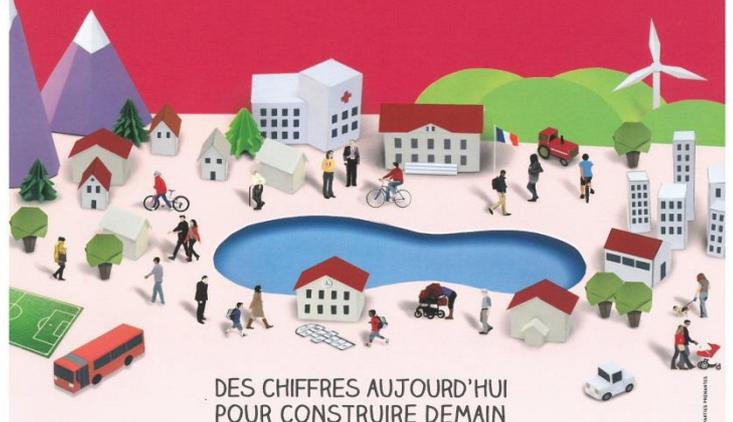
**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020**



**RECENSEMENT**  
de la population 2020

**Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple**

**le-recensement-et-moi.fr**  
Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOUR'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

**Les agents recenseurs seront porteurs d'une carte tricolore avec le tampon de la mairie, merci de leur réserver un bon accueil.**